

Québec, le 7 juillet 2004

*Envoi par courrier et par télécopieur :*

Gaz Métro  
M. Claude Doré  
1717, rue du Havre  
Montréal, Québec H2K 2X3

Objet :           Projet de raccordement au réseau de gazoduc Trans Québec & Maritimes dans l'est  
de l'île de Montréal par la Société en commandite Gaz Métro  
Questions complémentaires du 7 juillet 2004, questions n° 1 à 4


---

Monsieur,

Toujours dans le cadre du projet de raccordement au réseau de gazoduc Trans Québec & Maritimes dans l'est de l'île de Montréal par la Société en commandite Gaz Métro, la commission d'enquête et d'examen chargée du dossier désire obtenir d'autres renseignements complémentaires. Elle vous soumet donc les demandes ci-jointes.

Veuillez trouver, annexée à la présente, la liste des demandes pour lesquelles la commission souhaite recevoir les réponses dans les plus brefs délais.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos meilleurs sentiments.

  
\_\_\_\_\_  
Coordonnatrice du secrétariat de la commission  
Suzanne Bouchard

P.J.

## Questionnement complémentaire

### Tous les documents doivent être remis en français

1. Veuillez fournir une estimation des taxes municipales et scolaires, advenant que le projet se réalise.
2. En référence au texte qui suit, aurait-on la possibilité d'utiliser une conduite plus épaisse pour offrir une meilleure protection? Le calibre 359 et la norme CAN/CSA-Z662, 2003 correspondent-ils aux exigences maximales?  
*«La conduite haute pression va opérer à 9 900 kPa. Ça va être un acier qui va être plus en tension que l'autre conduite. Elle va opérer à un taux de contrainte plus élevé à cause de sa pression. Donc, on se devra, parce qu'elle opère à plus haute pression, de mieux la protéger, et c'est pourquoi on la met dans une emprise privée où on contrôle beaucoup mieux les gens qui veulent creuser. Parce que c'est une des causes importantes des bris, c'est les bris par les tiers, les gens qui creusent alentour.» (M. Doré, DT1, p.53)*
3. Veuillez fournir l'analyse de risque et le compte rendu de la réunion du 14 juin avec Hydro-Québec, en ce qui concerne les risques liés au partage de l'emprise des lignes électriques avec le gazoduc. (Nos références: DT1, p. 65 et DQ7.1, question 13)
4. Afin d'atténuer les inquiétudes soulevées par les résidents des 40ième, 41ième et de la rue Roy, pourriez-vous envisager d'une part d'augmenter l'épaisseur de la conduite et d'autre part d'enfouir cette dernière à une profondeur de 2 mètres au lieu de 0,9 mètre dans la portion comprise entre le poste de livraison et le site de Gaz Métro ?